

Compte-rendu Comité Technique



Vendredi 5 avril 2019

Comité Technique de Service

Central de Réseau de la Police Nationale



Pour rappel, ce comité technique est l'instance de concertation qui examine tous les textes relatifs à l'organisation et au fonctionnement des services centralisés du périmètre « DGPN ». Le CTSCRPN est le lieu où se décide l'évolution des Directions et Services Centraux à compétence nationale.

*Les résultats des dernières élections professionnelles de décembre 2018 ont redéfini les sièges comme suit : 4 sièges pour Alliance Police Nationale-SNAPATSI-Synergie Officiers-SICP, **3 sièges pour l'UNSA FASMI-SNIPAT** et 3 sièges pour la FSMI-FO.*

Le 5 avril 2019, Monsieur Eric MORVAN, Préfet, Directeur Général de la Police Nationale, assisté de Monsieur Gérard CLERISSI, directeur des ressources et des compétences de la police ont tenu le premier comité technique de service central de réseau de la police nationale, depuis les élections professionnelles.

L'UNSA FASMI/SNIPAT étaient représentés par Denis HURTH, UNSA Police, Pierrick AGOSTINI, SCPN, Georges KNECHT, SNIPAT et de Sabine FILIPPINI-ROUSSEAU, Union des Officiers.

Les sujets abordés ont été les suivants et soumis au vote

de la parité syndicale :

- Le projet de décret portant délégation de pouvoir aux directeurs et chefs de service actifs de la police nationale.*
- Le projet d'arrêté relatif aux missions et à l'organisation des ressources et des compétences de la police nationale.*

- *Le projet relatif au médiateur interne de la police nationale.
(Monsieur Pierre-Edouard COLLIEX)*
- *Le projet d'arrêté portant règlement général d'emploi de la Police Nationale.*
- *La mise en place des horaires variables au sein de la direction centrale de la police judiciaire.*

Les organisations syndicales ont donné un avis favorable à l'unanimité à ces 5 textes présentés.

Pour l'UNSA-FASMI, si la Police Nationale veut être efficiente et efficace, il faut que tous les corps qui la composent soient traités de la même manière par l'administration.

En fin de réunion, notre organisation syndicale a rappelé que 21 de nos camarades ont décidé de mettre fin à leurs jours depuis le début de l'année.

Beaucoup d'efforts ont été consentis depuis plusieurs années dans le domaine du soutien psychologique et opérationnel, mais il faut encore accentuer cet engagement pour parvenir à aider nos collègues policiers, tous corps confondus, qui sont en souffrance.

Pour tous renseignements complémentaires, contactez vos délégués présents à ce comité technique...